

Image not found or type unknown



Quels sont les délais en appel?

Par **emily427**, le **09/04/2008** à **13:37**

Bonjour,rnrnEn appel, pourquoi le délai de dépôt des conclusions est-il plus long si l'appelant bénéficie de l'aide juridictionnelle ?? rnrnPour quelles raisons, le dossier ne peut-il pas être en état, en effet lors de la conférence entre avoué pour statuer si le dossier peut être plaidé, il se peut que celui-ci ne soit pas en état, quels peuvent en être les motifs??rnrnMerci bcp pr vos réponses & bonnes journée rnEmilie